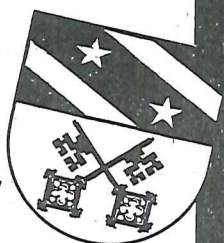
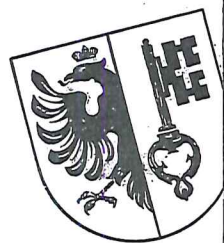


Le Lancéen



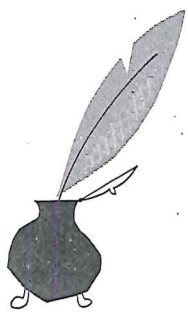
Responsables de la commission du journal : Pierre Beyeler, Petit-Lancy
Jean-Maurice Piguet, Grand-Lancy

Rédaction : Robert de Paoli
31, avenue du Petit-Lancy
Petit-Lancy - Tél. 92 11 74

Abonnement Fr. 5.—
C.C.P. 12-22050 Genève

Publicité et administration : François Sprüngli
8, place des Ormeaux
Petit-Lancy - Tél. 92 11 35

Imprimerie Genevoise
12, rue des Mouettes
Tél. 42 55 20



Editorial

Nous sommes des apprentis sorciers. J'en ai eu la conscience très nette, l'autre soir, en lisant quelques lignes d'un reportage de l'excellent Fernand Gigon. Au cours d'un séjour de quinze mois au Japon, il a pu étudier les causes et les effets terrifiants de la pollution provoquée par les sels de mercure rejetés dans la mer près de Minamata.

Pendant trop longtemps nous nous sommes cachés la tête dans le sable... L'intense pollution atmosphérique de Los Angeles, c'était loin; les distributeurs d'oxygène installés dans les rues des cités industrielles japonaises, ça ne nous concernait pas; mais maintenant Gigon lance ce cri d'alarme: «... dans tous les pays du monde existent des petits Minamata. Demain, ils se multiplieront, mettant en danger non seulement l'existence présente des hommes et des animaux, mais aussi celle des générations à venir.»

Sait-on qu'un rapport de chercheurs genevois et français sur l'état du Léman révèle que, chaque jour, le Rhône déverse quinze kilos de mercure dans notre lac qui recèle ainsi dans ses alluvions un nombre affolant de tonnes de ce métal? La lotte, poisson assez rare mais excellent qui hante les fonds lémaniques renferme dans sa chair plus de mercure que le maximum toléré par l'OMS!

Ce même soir, j'attrapais au vol la TV romande. Des spécialistes de la médecine du travail y expliquaient les dangers présentés par la fabrication et l'usage du PVC. Mais oui, ce bon PVC si pratique: jouets, téléphones, emballages, bouteilles. Pendant des années on nous a inondés de ce plastique sans bien le connaître. On sait maintenant que sa destruction par le feu provoque des gaz dangereux et on vient de s'apercevoir que son emploi pouvait être cancérogène. Les Américains vendaient des boissons alcooliques contenues dans des bouteilles de PVC lorsqu'on s'est rendu compte que l'alcool attaquait le plastique et libérait des atomes de chlore. N'en est-il pas de même avec d'autres produits stockés longtemps chez l'épicier ou dans notre armoire, le vinaigre par exemple?

Sans vouloir peindre à tout prix le diable sur la muraille, il faut avouer que les cris d'alarme lancés par savants et journalistes sont inquiétants. Il nous faudrait dès maintenant faire les sacrifices nécessaires pour ne pas léguer à nos descendants un monde empoisonné.

A. Paoliello

il est bon d'épargner...



celui qui économise à l'UBS peut envisager l'avenir avec assurance, car l'épargne donne un sentiment de sécurité et de liberté.

Livret et compte d'épargne - Livret d'épargne "jeunesse"
Livret et compte d'épargne-placement - Obligations de caisse
Demandez à nos guichets notre prospectus "Taux d'intérêt et conditions"

ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DU PT-LANCY ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

lundi 7 avril 1975, salle de réunion au Petit-Lancy

La Protection incivile

Que la vulgarisation soit un art, et même, et surtout un don, c'est une évidence que personne ne conteste plus. Nous avons tous connu d'éminents professeurs de Faculté, bardés de diplômes, honorés par leurs pairs, et dont les cours se révélaient inéluctablement ennuyeux et sans intérêt. Car dès qu'un homme tente de mettre non seulement à la portée, mais surtout à la disposition de ses semblables son expérience, son métier et, disons le mot: sa sagesse, il se produit un phénomène curieux, déconcertant et parfois même désespérant: neuf fois sur dix, le courant ne passe pas entre l'enseignant et les enseignés...

Les mauvais sujets

Boileau l'a dit: «La critique est aisée et l'art difficile»; permettez-nous d'ajouter que la première est un endroit imprescriptible et que le second peut définir toute chose humaine honnêtement faite. Ceci mis au point, nous serons d'autant plus à l'aise pour aborder notre véritable propos d'aujourd'hui, qui est de rendre justice.

Nos concitoyens savent que des cours obligatoires de Protection Civile sont donnés dans tous les cantons suisses. Ils concernent ceux qui ne font pas de service armé, et en gros sont le développement intelligent et rationnel de ce que durant la dernière guerre on appelait la Défense antiaérienne passive.

Il ne s'agit bien entendu plus du fameux obscurcissement et des sacs de sable de l'époque, mais bien davantage d'une préparation et d'une formation en cas de catastrophe, d'une manière d'agir et de réagir propre à sauver des vies hu-

maines en péril. Car, c'est évident, la bonne volonté ne suffit pas, il faut la bonne décision, la bonne réaction, et pourquoi pas la «bonne» action dans des situations aussi extrêmes que l'écrasement d'un «Jumbo», un tremblement de terre, l'incendie d'un dépôt pétrolier (nous y avons d'ailleurs échappé de peu à Genève il y a quelques semaines...) ou d'un grand magasin. La Protection Civile est donc une nécessité nationale.

Mais les hommes sont ainsi faits que leur intérêt et leur sauvegarde les passionnent moins que leur confort... C'est donc sans enthousiasme excessif que les citoyens se rendent aux cours de Protection Civile. Les sujets qu'on y traite, pour actuels qu'ils soient, leur paraissent paradoxalement un peu hors de la réalité. Nous avons trop l'habitude de vivre dans une société qui a éliminé, dans la mesure de son ordre, l'imprévu, pour que ce dernier ne prenne pas figure de haute improbabilité. La sécurité nous aveugle, l'ordre nous endort et le confort nous désarme. Nous savons pourtant, au fond de nous-mêmes, que nous sommes à la merci du hasard, de la coïncidence, de l'addition soudaine de facteurs étrangers, mais l'autruche et son tas de sable nous tentent toujours.

Ceux qui se rendent aux cours de la Protection Civile ont souvent peine à modifier cette attitude, car la prise de conscience du danger qui les entoure et guette l'homme de la fin du 20^e siècle, dans sa civilisation de mécanique, de chimie et d'atome, pourrait mettre en péril un équilibre intérieur auquel ils tiennent par-dessus tout. C'est un mauvais sujet à traiter, à développer, à mettre

(Suite page 2)

Le mot du Président

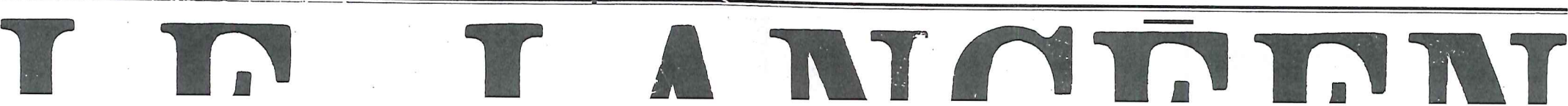
Quand vous lirez ces lignes, le printemps sera là, exubérant et magnifique. Que Noël paraîtra déjà loin avec ses longues nuits, ses froidures et ses lumières. Tant pis, tant mieux, il me faut tout de même y revenir un instant pour saluer au passage la nouvelle formule proposée au Petit-Lancy par le corps enseignant pour la fête des enfants (non plus le samedi mais en semaine, le soir), qui a donné satisfaction à presque tout le monde, et remercier chaleureusement tous ceux qui nous ont aidés dans cette réussite. Ces réussites, devrais-je dire, car la fête des aînés, qui a suivi le samedi après-midi, a connu elle aussi un succès complet.

Mais nous sommes au printemps et avec les hirondelles revient le temps des assemblées et de la collecte des cotisations avec ces inévitables et vilains bulletins couleur d'espérance qu'il faut bien que nous vous envoyions. Ne nous en veuillez pas trop et laissez-moi vous rappeler à cette occasion que chacun dans nos comités est entièrement bénévole et que vos dons nous aideront à couvrir les dépenses des manifestations que nous organisons pour nos aînés et nos enfants, celles aussi du «Lancéen» et les quelques frais administratifs, réduits au minimum que connaît toute société.

Et puis, si vous n'avez pas un empêchement grave, venez donc à notre assemblée générale: vous nous apporterez votre présence, vos encouragements, vos critiques peut-être, et toutes vos idées pour une commune où il fera bon vivre.

D'avance je vous en remercie de tout cœur et je vous dis: à très bientôt.

Pierre Beyeler



62 ans au service des lancéens

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

G. BRUNIER

Téléphone 92 83 82

COIFFURE

A. Coquoz

DAMES ET MESSIEURS

Pl. des Ormeaux 2 - Petit-Lancy - Tél. 92 25 96

**CAFÉ-RESTAURANT
DU PLATEAU**

Georges DUVANEL

Route de Saint-Georges 73
Tél. 92 17 19

Mets de Brasserie

Vins de 1er choix

Cadre agréable

Accueil chaleureux

Horticulteur - Vente de fleurs
Entretien de tombes**H. SIMEONI**Magasin : entrée principale
à droite du cimetièreTél. 92 12 26
Sentier du Rhône Petit-Lancy
Tél. 92 03 30

MATÉRIAUX DU SALÈVE

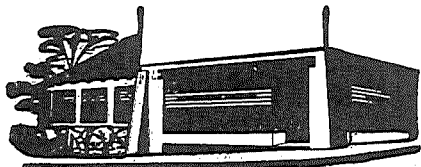
A. ASTIÉSable - Gravier
Terrassement

Petit-Lancy Tél. 92 11 81 et 92 11 94

**DROGUERIE
DE CAROLL**

Centre commercial

Téléphone 92 11 11 Service à domicile

**Baltzinger**ALIMENTATION - MERCERIE - JOUETS
PETIT-LANCY - GENÈVE - TÉL. 92 16 34

BRASSERIE

Le Commerce28, route de Chancy
1213 Petit-Lancy
Restauration plat du jour
et ses spécialités
Ouvert le dimanche
F. & L. SERRAT Tél. 93 51 31**BLANCHISSERIE DES ORMEAUX**

6, place des Ormeaux — Tél 92 30 44

A PARTIR DE 6 DRAPS Fr. 1.90 LE DRAP (simple)
NAPPES et CHEMISES repassage main
SERVICE TRÈS SOIGNÉ
Démontage et remontage de rideaux en tout genre
Service à domicile**LE LANCÉEN
doit faire
peau neuve!!!**

L'année 1975 sera difficile pour les journaux locaux. Plus de 70 journaux de moins de 10 000 tirages en Suisse romande ont disparu en 1974. Nous, nous tirons à 9000. Il faut que le «LANCÉEN» passe à travers cette crise.

Pour cela, nous faisons d'ores et déjà un appel à tous nos annonceurs pour qu'ils fassent un accueil favorable à nos courtiers; aux habitants, pour qu'ils souscrivent un abonnement de soutien de 5 francs par an. Persuadés que la population sera sensibilisée à la parution

de notre «LANCÉEN», de cette façon nous pourrions passer le cap de l'année 1975 ainsi que les suivantes.

Cette situation est due à la brusque flambée de l'augmentation des prix du papier. Jamais on n'avait enregistré une telle hausse. Jugez: 100 kg de papier journal, celui-là même que nous utilisons depuis décembre 1974, coûtait 87 francs, puis le prix s'élevait, au 1er janvier 1974, à 93 fr. 50; en avril 1974, il passait subitement à 101 fr. Nouvelle augmentation le 1er juillet 1974, le prix étant porté cette fois à 111 fr. Et ce n'est pas fini, le 1er janvier 1975, 100 kg de papier journal coûte 119 fr 50. Il est aisé d'imaginer ce que signifie une hausse de 37,36 % en un an. Surtout si l'on pense que le papier constitue la matière première avec laquelle est fabriqué le «LANCÉEN».

Robert de Paoli
rédacteur**La Protection incivile**

(Suite de la page 1)

en valeur. Et pourtant il ne faut pas leur tenir rigueur de cet état d'esprit. C'est aux responsables des cours de les mettre intelligemment en face de leurs responsabilités individuelles et collectives; c'est encore à ces enseignants de ne pas dramatiser, de ne pas terroriser, mais d'expliquer qu'on peut, qu'on doit maîtriser, chacun à son échelon, chacun selon ses capacités, l'explosion d'une catastrophe quelle qu'elle soit. En fait, il faut enseigner à chacun, à l'avocat comme au grutier, le sang-froid, la décision, la rapidité, le refus de l'émotion, le choix de la froideur et de l'efficacité. Et ce n'est pas aisé...

Un chirurgien qui souffrirait avec son patient sur la table du bloc opératoire, un chirurgien qui se mettrait à penser que de son geste dépend la vie ou la mort serait peut-être un bon philosophe, mais à coup sûr un mauvais chirurgien. Car c'est une évidence, difficile à accepter, qu'il faut choisir souvent dans les circonstances exceptionnelles entre l'action et la participation.

Ce choix il faut le faire accepter et comprendre, aussi déchirant soit-il, et avec les mots de tous les jours. C'est pourquoi je salue bien bas ceux qui sont attelés à cette tâche ingrate.

Etre un bulldozer

Il m'est arrivé, plusieurs fois, de recueillir — sans les avoir d'ailleurs sollicités — les impressions de participants de tous les milieux après les cours de Protection Civile. Il s'en dégage un fait frappant: c'est que chacun, avec ses mots à lui, avec sa culture propre, a mis en évidence la même prise de conscience essentielle. Et la plupart d'entre eux, pour ne pas dire la totalité, reconnaissent spontanément qu'ils doivent ce «virage» intérieur d'abord à un homme.

Un homme qui a su être un bulldozer des idées reçues, des préjugés enracinés, des mauvaises fois acceptées; un homme qui a balayé tout cela avec des idées simples et vraies et des mots de tous les jours. C'est un médecin pourtant, c'est-à-dire une personnalité dont on pourrait penser qu'elle tendrait à s'enfermer dans sa science, dans son art. Car c'est une pente bien naturelle chez les praticiens que de souvent noyer l'interlocuteur sous un vocabulaire scientifique, hermétique qui permet de faire étalage de ses connaissances et d'éviter aussi les questions qui pourraient lui être posées. Le cours magistral qui plane à des hauteurs d'aigle est bien souvent l'aveu inconscient d'une quasi-impossibilité de communication, pour ne pas dire un refus délibéré de cette dernière.

Eh bien! le docteur Boris Adé, car c'est de lui qu'il s'agit, a su créer le contact, et surtout a su le maintenir durant un cours qui présente cette difficulté supplémentaire de remuer des idées générales, puisqu'il s'agit en fait d'une introduction à la Protection Civile.

Il faut mettre les «élèves» dans le coup, les mettre aussi en condition, mais sans tricher, en

gardant présent à l'esprit le fait que l'on s'adresse à des non-spécialistes. Comment lorsque l'on ne l'a jamais fait, manier un blessé en état de choc, comment déterminer la gravité de ses blessures, comment parer au plus urgent? Tout ce «dispatching» des catastrophes doit s'envisager froidement, sans sensiblerie, sans hésitation, sans peur... Pour avoir entendu le cours du docteur Boris Adé, je sais que ceux qui ont eu le privilège de le recevoir ne seront plus jamais tout à fait inutiles, inefficaces ou perdus devant n'importe quelle circonstance. Car il leur a donné une clef: celle qui permet de réfléchir vite et juste.

Aussi pour terminer voudrais-je m'adresser au journaliste qui a donné son appréciation sur la Protection Civile où il avait été convoqué comme n'importe quel citoyen, l'automne passé.

Cette appréciation-là, qui parut dans plusieurs feuilles d'informations communales, et encore qu'elle ne fut guère favorable à la Protection Civile, on peut admettre qu'il était parfaitement en droit de la publier. Par contre, sa caricature tendancieuse du docteur Adé et de son cours paraissent le fait d'un esprit qui ne s'est guère donné la peine de réfléchir. Le docteur Adé, je le sais, avait beaucoup réfléchi, lui: son seul objectif était l'efficacité; il avait passé des semaines à chercher comment il pourrait retenir l'attention de l'auditoire et en même temps y faire pénétrer quelques notions essentielles et vitales. Il a fait ce travail comme il a toujours fait toutes choses: avec lucidité et passion, et il a réussi.

Il a réussi également à mettre ce journaliste en colère, et voilà qu'on lui reproche ses cigares et sa coiffure romantique... et des plaisanteries calculées pour rompre l'aridité et la tension d'un exposé malgré tout ardu.

Cela n'est pas sérieux, et n'est guère compatible avec les devoirs d'un professionnel de la presse écrite. Chacun a pu comprendre ce que le docteur Adé voulait dire; personne n'a buté sur des mots grecs incompréhensibles, et voilà cet intellectuel (?) qui trépigne!... Il est toujours curieux de constater combien l'efficacité et l'honnêteté d'un homme qui a le mérite d'être lui-même en chaque geste de sa vie peuvent exciter l'ire de certains. Sont-ils complexés, aigris, envieux ou malheureux en ménage? Quand ils ont le droit et le devoir d'écrire, on souhaiterait de leur part une meilleure objectivité, une approche plus sérieuse des problèmes qu'ils sont censés expliquer aux populations. Mais comme le disait un jour un vieux chroniqueur revenu de pas mal de choses, et peut-être même de tout: «un journaliste c'est un monsieur qui essaie d'expliquer ce qu'il n'a pas compris lui-même...»

Marius Robatel

Chef communal de la
Protection Civile
de Lancy**GARAGE DU PLATEAU
Charly Grosjean**17 bis, route de Chancy 1213 Petit-Lancy
Tél. (022) 92 15 75

Mme C. LOTTERIO-MONNAY

PÉDICURE MÉDICALE

reçoit sur rendez-vous

38, avenue du Gros-Chêne
ONEX
Tél. 93 54 59**Pharmacie
du Petit-Lancy**

A. THEVENOZ, pharm.

28, route de Chancy

Service à domicile

Téléphone 92 16 68

Entreprise générale du bâtiment
Maçonnerie**R.-C. SICILIA**21, ch. des Recluses 1213 Petit-Lancy
Téléphone 92 30 45CHEMINÉES DE SALON
FUMISTERIE INDUSTRIELLE**CAFÉ-RESTAURANT
DE SAINT-GEORGES**Son plat du jour soigné
Sa Fondue bourguignonne
Ses spécialités au fromage
Sa fameuse entrecôte sauce maison

U. et A. DE SANTIS

Ouvert le dimanche

10, av. du Cimetière Tél. 92 01 98
Jardin et jeu de pétanque

GARNITURE AUTOS - TAPISSIER

H. DUVOISIN

PETIT-LANCY - GENÈVE

1 chemin du Progrès

Téléphone 92 30 39

Installations sanitaires et
ferblanterie
Appareils ménagers**P. FORNARA**

succ. de R. Passello

8-10, place du Marché
Téléphone 42 02 41
Travaux d'entretien et de
réparations**GIROD & PITTET**

ÉLECTRICITÉ

PETIT-LANCY

Tél. 92 62 21 (17 h. 30 à 18 h. 30)

LA RASCASSE
FRÖHLICH-KOHLER

8, place des Ormeaux - Petit-Lancy

KURER

G. Allenbach-Calame

Tél. 92 05 45

BOULANGERIE - PATISSERIE
Succ. : HOGARLAN - GRAND-PRÉ
PALETES - LE LIGNON - CAROLL

Café-restaurant du Nant-Manan

Mets de brasserie - Repas sur commande
Entrecôte mexicaine
Spécialités chevalines

Route de Saint-Georges 55 Petit-Lancy
Tél. 92 12 95

Le nouveau Patron : FRANCIS TERCIER

GARAGE CAROLL

AGENCE OPEL - NEUF ET OCCASION

Max et Marcel Albrecht

Chemin de la Caroline 18a
1213 Petit-Lancy
Tél. (022) 92 37 32

Quincaillerie de la Jonction

Gildo Tonascia

Bd Carl-Vogt 5

GENÈVE Tél. 24 40 88



Cycles DENIS WEBER

AGENCE: VÉLOSOLEX - MOBYLETTE
SACHS - CIAO - BRAVO
VESPA 50 CC - PEUGEOT
Vélos toutes marques

4, pl. des Ormeaux 1213 Petit-Lancy
Téléphone 92 26 37

Entreprise générale de marbrerie

Jean-Pierre Gailloud

Monuments funéraires

Bâtiment - Ameublement

77, rte St-Georges 1213 Petit-Lancy

Téléphone 92 85 28

Service Esso Lancy-Parc

Eugène BRON

Rue des Bossons Tél. 92 70 33

SERVICE COMPLET TOUTES VOITURES
AUTO-SHOP - ÉQUILIBRAGE - PNEUS
BATTERIES
LAVAGE SELF-SERVICE 2 POSTES

BOULANGERIE-PATISSERIE

LANCY CENTRE

(côté av. Louis-Bertrand)

L. BUGNO

Petit-Lancy Tél. 92 24 54

Robert Berner

CHARPENTE - MENUISERIE

Avenue Grandes-Communes 14
PETIT-LANCY
Tél. 92 39 33

Rue Vieux-Canal 5
CAROUGE
Tél. 42 29 50

BRASSERIE - RESTAURANT

LANCY-PARC

M. et Mme GASSER

Tél. 92 72 44

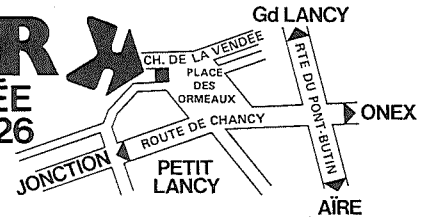
Trois jeux de quilles automatiques

dernier modèle 80 - PAR MOIS TOUT COMPRIS

installations haute fidélité * nouveautés mondiales



TELECOLOR
28 CHEMIN DE LA VENDÉE
PETIT LANCY-TEL 92 41 26



Lancy Sports F.C. - Informations

Les conditions atmosphériques étant déplorable, l'ACGF a pris la sage décision de suspendre le Championnat à fin novembre 1974. Notre équipe fanion, à la suite de sa victoire par 5 à 2 face à Satigny lors de son dernier match, occupe toujours la première place du groupe I de 3e Ligue en totalisant 12 points en sept rencontres. Elle est toujours invaincue et son goal average est de 27 buts marqués contre 8 reçus. Ses poursuivants sont le FC Saint-Paul et le FC Aïre-Le Lignon; ils ne comptent qu'un seul point de retard.

Notre activité n'a pas cessé pour autant malgré cette longue pause hivernale. Le samedi 14 décembre dernier, notre traditionnelle «Soirée de l'Escalade» a eu lieu à la Salle communale du Petit-Lancy. Elle a réuni plus de 250 personnes autour d'une fricassée. Nous avons été honorés par la présence de M. et Mme H. Rosselet qui représentait le Conseil administratif de notre commune, de M. Monney, délégué de l'ASF, de M. et Mme P. Dumont pour l'ACGF, ainsi que de plusieurs autres personnalités. Après une courte partie officielle, la marmite de l'Escalade fut casée par M. Edmond Bossonnet, membre fondateur et par son petit-fils Patrick qui évolue au sein de notre Ecole de football. Un ventriloque charma petits et grands avant de laisser la place à l'orchestre et la danse. Cette soirée aura été en tous points une réussite et toute l'équipe des organi-

sateurs est à féliciter. Un margotton a été organisé par nos Juniors au Café du Plateau le 7 février et a connu un joli succès. Nous nous sommes encore retrouvés le mercredi 19 février à la Salle communale du Petit-Lancy pour voir quelques films sur les dernières coupes du monde de football. La présence de deux joueurs du FC Servette, MM. Pfister et Petrovic a comblé de joie tous nos jeunes qui ont saisi cette occasion pour leur faire signer moult autographes. Nous remercions encore vivement ces deux sympathiques sportifs d'avoir bien voulu accepter de commenter cette soirée en compagnie de notre entraîneur M. Henry Gillet.

Nous avons également eu la joie de voir trois nouveaux joueurs venir grossir notre effectif. Il s'agit de MM. Philippe Bertin, qui nous arrive du FC Collex-Bossy, de Claude Friedrich, le hockeyeur bien connu, qui vient du FC Ouchy et de Walter Giovanzana qui a joué au FC Servette réserve et au Plan-les-Ouates FC. Nous avons également inscrit une nouvelle équipe qui disputera le 2e Tour dans la catégorie des Juniors D et son responsable sera M. Pierre Flamand. Le Championnat reprendra le 23 février et nous souhaitons vivement que notre 1ère équipe parvienne à conserver sa position de leader. Vous pouvez l'aider en venant l'encourager le plus souvent possible en assistant aux différents matches qu'elle a encore à disputer.

Les 50 musiciens de la Fanfare de Lancy ont offert leur concert annuel

Samedi, la Fanfare de Lancy, ce remarquable ensemble de notre deuxième ville genevoise, a offert son concert annuel. L'excellente direction de son chef, Maurice Ducret, en a assuré le succès.

On pouvait remarquer, dans la nombreuse assistance, MM. Henry Rosselet et Charles Babel, conseillers administratifs, François Sprüngli, président du Conseil municipal et plusieurs de ses collègues, le professeur Pierre Bertrand, historien, et des délégués des fanfares de campagne.

Un programme varié présentait des morceaux américains et suisses dont deux étaient dirigés par MM. Ruffieux, sous-directeur, et Meier, compositeur. La marche du Régiment 52 fut bissée et terminait le concert de la fanfare.

En deuxième partie, une production de la batterie de tambours de marche préludait à celle du New Syncopaters Big Band. Les élèves tambours, tant au point de vue de la présentation que de l'exécution firent honneur à leur instructeur, M. Walter Ulrich. Au cours de la soirée, M. Armand Python, président, décerna les brevets d'ancienneté et récompensa les musiciens les plus assidus. La Fanfare de Lancy aligne actuellement un effectif de cinquante musiciens et envisage l'avenir avec confiance puisque 38 élèves, filles et garçons, se soumettent à une préparation de quatre ans.

J. L.

Groupe de dames & mères de famille Centre Marignac

Nos deux principales activités de l'année, soit de septembre à juin, sont: la gymnastique et le crochet-tricot.

a) Gymnastique moderne:

Professeur diplômé: Mme Shorrock.
Tous les lundis, deux cours, l'un de 14 à 15 h., l'autre de 15 à 16 h. Salle de gymnastique du Grand-Lancy (garderie d'enfants assurée pour le premier cours).

Prix: Fr. 30.— les 10 leçons.

Appropriée à notre temps, la gymnastique moderne est composée d'une synthèse de différents éléments dont: l'éducation du mouvement, la respiration, le rythme. La gymnastique moderne n'est pas qu'un travail corporel momentané, bien plus, elle aide l'homme, vivant dans un environnement difficile et agité à retrouver son rythme personnel et contribuer ainsi à un élément essentiel: son bien-être et son épanouissement.

b) Cours crochet-tricot:

Professeur: Mme Novelle.
Le mardi après-midi de 14 à 16 h.; le mercredi soir de 20 à 22 h. Centre Marignac.
Prix: à choix, 10 leçons à Fr. 5.— la leçon ou cotisation annuelle de Fr. 50.— pour participa-

tion hebdomadaire de septembre à juin.
Machine à tricoter à disposition au Centre.
Tricotage en rond, chaussettes, côtes simples, perlées, anglaises, dessins.

AUTRES ACTIVITÉS

1. Cours courtpointière:

Professeur: Mme Jaunin.
Deux fois par année. Confection rideaux, lambréquins, couvre-lits, coussins, abat-jour.
Trois mardis de suite: après-midi de 14 à 16 h., soir de 20 à 22 h.
Prix établi selon le nombre de personnes.
Centre Marignac, grande salle.

2. Ecole des parents, mise en commun, débats. Fédération romande des consommatrices, sujets susceptibles d'intéresser les ménagères. Selon décision du groupe pour le choix des thèmes.

3. Loisirs:

Conférences, audio-visuel, films, soirée fondue, soirées théâtre.

Responsable: Mme Marg. Pittet, 11, route du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy, tél. 42 33 11.

Michel Dallinge

GYPSERIE-PEINTURE

40, ch. du Banc-Bénil

Petit-Lancy Tél. 92 31 49

Boulangerie-Pâtisserie

Pierre Maillard

Ses gâteaux aux noix

Tél. 92 20 87

38, rte de Chancy Petit-Lancy

J.C. BOIMOND

Révision de moteurs
Autos - Motos

ALÉSAGES - PLANAGES

26, rue du Vieux-Billard
Tél. 28 90 20

Garage du Petit-Lancy

Service réparation toutes marques

Station-service SHELL

JOSEPH BRIEFER

43, rte de Chancy Tél. 92 15 09

S. SELLA & FILS

Gypserie-Peinture

Petite maçonnerie

PETIT-LANCY - Tél. 92 17 74

« Chatterie Nouvelle »

Mme M. PUGIN
ancienne assistante vétérinaire

Chaque chat, sa nourriture habituelle
Hygiène parfaite
Grands boxes chauffés et parcs

38, chemin des Pâquerettes Petit-Lancy
Tél. (022) 92 16 51

Chez DOMINIQUE

Café-Restaurant de la Petite-Vendée

Sa fondue chinoise
Son tournedos «Voronoff»
Ses spécialités de chasse

Fermé le mardi

20, ch. de la Vendée 1213 PETIT-LANCY
Téléphone 92 21 98

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
DE LA MAIRIE

Gilbert Reymond

Route du Grand-Lancy 46

Téléphone 42 25 40

GRAND-LANCY

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MARBRERIE

E. BAUQUIS

MAISON FONDÉE EN 1883

18, AVENUE DU CIMETIÈRE
(en face du cimetière)
1213 PETIT-LANCY
TÉLÉPHONE (022) 92 15 69

MARBRE



GRANIT

Entreprise du Bâtiment

J.E. PERRET & CieRue Daniel-Gevril 17
1227 CAROUGE (Genève)
Téléphone 42 00 30Pour vos transformations de jardin,
vos rocailles et travaux de pierres**Werner BUCHI**18, av. du Petit-Lancy
Téléphone 92 30 46

FERBLANTERIE-PLOMBERIE

Installations sanitaires

Fernand BARBEYChemin de l'Épargne 4
Petit-Lancy Tél. 92 17 12

CAFÉ-BRASSERIE

DES ORMEAUX

M. PERRUCHOUD

Son « entrecôte maison »
Ses spécialités
Son steak au poivre flambé
et ses mets de brasserie

Téléphone 92 02 62

A. Dentand
TEINTURIER

GRAND-LANCY Tél. 42 23 26
Pierre-Fatio 4 Tél. 21 47 47**ENSEIGNES
DECORA**DÉCORATION
5, rue Bergalone
MICHEL CHILLIER
GENÈVE
Tél. 21 13 14**LE RIO**

CAFÉ-BAR — PIZZA

Ambiance agréable

2-4, ch. de la Caroline
1213 Petit-Lancy
Tél. 92 90 46**Paul Veillard**
Boulangerie - Pâtisserie4, chemin Claire-Vue
Tél. 92 16 64tél. 92 01 37
28, ch. de la vendée
1213 petit-lancy**Clarence Coiffure**

28, route de Chancy

Biosthétique - Parfumerie
Salon unisex**Club des Aînés de Lancy****Rencontre du 3e âge avec repas du mardi 27 janvier**

Comme l'an dernier, les personnes de notre merveilleux Club des Aînés et Aînées, se sont retrouvés pour une rencontre aussi amicale qu'agréable.

Cette rencontre avait non seulement pour but de fêter la prospérité de notre Club, mais surtout de bien mettre en évidence les excellents rapports, je dirais même les liens d'amitié, qui unissent maintenant les groupes du Grand et du Petit-Lancy.

Les responsables de l'organisation, avec leur sens inné de l'accueil, avaient magnifiquement préparé la salle des fêtes, avec beaucoup de bonnes choses, un excellent repas et de belles surprises; que Mme Trezza, la grande ordinaire, en soit sincèrement remerciée.

Merveilleuse journée vécue par environ deux cents membres, entourés des plus hautes autorités de la Ville qui nous avaient fait l'honneur d'accepter notre invitation.

Passons sur les salutations et les discours de bienvenue, toujours chaleureux et amicaux, pour relever le discours du président, M. Sprüngli, qui se fit l'interprète de chacun pour saluer les autorités présentes; une pensée émue fut adressée à la mémoire de ceux qui nous ont quittés depuis l'an dernier, ainsi qu'aux malades. Mais une pensée spéciale fut dédiée à notre cher maire de Lancy, M. Bernasconi, absent pour raison de famille, grand bienfaiteur de toutes les œuvres sociales et autres de notre ville de Lancy.

A 15 heures ce fut le début de notre après-midi dansante. Notre accordéoniste, toujours jeune, était là. Les petits élèves des écoles, sous l'expertise direction de Mme Eardley, égayèrent bien des cœurs par leurs jolis chants. Un grand merci pour cette délicate attention.

Vint ensuite le chœur mixte, récemment fondé. Après quelques chants d'allure un peu nostalgique, il sut trouver le bon ton et provoqua des applaudissements nourris pour ses morceaux si bien enlevés. Un grand merci à tous et surtout à son aimable directrice, Mme Meylan.

Puis ce fut le début, si attendu, de la danse. Spectacle merveilleux et inoubliable que de voir toutes ces personnes du 3e âge retrouver leurs jambes de 20 ans et danser comme à leur plus bel âge.

Un moniteur vous parle de la Colonie de vacances de la Fouly

On m'a demandé de vous parler de la Colonie de vacances de La Fouly. Le village de La Fouly est situé au fond du val Ferret, au-dessus de Martigny. Comme vous le savez certainement, notre maison est placée à l'entrée du village, c'est un ancien hôtel, racheté il y a une dizaine d'années par la paroisse catholique du Christ-Roi. Si, au début, les premiers colons y ont connu quelque inconfort, au fil des années et avec de nombreuses bonnes volontés et des dons substantiels de la commune et de particuliers, nous avons maintenant la chance d'avoir une des colonies les mieux équipées du canton. Jugez plutôt! Les chambres sont claires, spacieuses, de 3 à 6 lits; elles disposent toutes de lavabos avec eau chaude et froide; les réfectoires sont vastes; il y a de nombreuses salles de jeux, une salle de spectacles avec sonorisation et matériel de cinéma. Les cuisines sont modernes et très bien équipées, ce qui permet aux dames bénévoles qui s'y dévouent, de nous préparer de très bons repas. Notre dernière installation est un groupe de «talkie-walkie» permettant à chaque équipe en course d'être continuellement en liaison avec les responsables restés à la colonie, ce qui augmente encore la sécurité.

La soirée se termina ensuite par une «polonaise» merveilleusement emmenée, chacun y prit une part active y compris deux invités qui n'avaient pu se résoudre à nous quitter.

Puis ce fut la séparation dans une atmosphère de kermesse avec de beaux projets d'avenir en perspective. Ce fut vraiment un après-midi de rencontre et de joie.

J. H.

Peuvent devenir membres du Club des Aînés de Lancy, toutes les personnes ayant l'âge de bénéficiaire de l'AVS. La demande d'adhésion se fait au moyen d'un bulletin d'inscription adéquat. La cotisation annuelle est de 12 francs.

Pour tous renseignements:

Le Président	M. Fr. Sprüngli	Ø 92 11 35
Petit-Lancy	Mme Trezza	Ø 92 30 24
	Mme Birrer	Ø 92 25 30
Grand-Lancy	Mme Ferrier	Ø 42 42 42
	Mme Tasca	Ø 92 55 41

**Association des Intérêts
du Petit-Lancy
et Centre culturel de Carol**

«Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

»Nous nous faisons le plaisir, mon épouse et moi, de vous remercier par la présente pour la charmante réception que vous avez organisée pour Noël en faveur des Aînés et à laquelle nous avons eu la satisfaction de participer.

»Nous avons passé un après-midi très divertissant, agrémenté de productions et en plus d'une collation offerte et servie fort aimablement.

»En vous remerciant encore, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, nous vous souhaitons à toutes et à tous, nos vœux les meilleurs pour 1975, en espérant nous revoir pour le prochain Noël.

Henriette et Charles Schibli
11, av. du Bois-de-la-Chapelle
1213 Petit-Lancy»

Que vous dire encore? Sinon que j'y suis moniteur depuis quelques années. J'y remonte chaque fois avec beaucoup de plaisir, car là-bas, tout le monde est heureux, enfants et responsables ne forment qu'une grande famille. Il fait bon voir la joie de ces gosses lors des «jeux olympiques», des «kermesses» du dimanche, des veillées passées en groupe, des départs de courses choisies selon leurs capacités. Nous avons en effet la chance d'avoir un très grand éventail d'excursions dans ce magnifique site du val Ferret. En partant de La Fouly, on peut se rendre à la cabane Dufour, au Grand-Saint-Bernard, au lac de Champex, aux lacs de Fenêtre... De plus, toute la rive droite de la Dranse étant une réserve naturelle, les enfants peuvent y découvrir, au hasard d'une promenade, une faune et une flore très variées. C'est dans ces beaux alpages du Valais que chaque année de nombreux enfants de notre commune vont faire provision de santé et de joie, avant une nouvelle rentrée scolaire. Voici donc en quelques mots ce qu'est notre Colonie de La Fouly qui attend cet été, avec joie, ses futurs colons.

Un moniteur
D. P.

Alimentation

F. Modoux26, avenue du Petit-Lancy
Tél. 92 16 29Transport de sable
et gravier**Ch. MARTIN**

Rte du Pont-Butin 51 b Tél. 92 16 23

Jean-Pierre TADDEOENTREPRISE COUVERTURES
BATIMENTSRue Charles-Cusin 2
Tél. 31 56 46
Confignon tél. 42 21 34

MARBRERIE - SCULPTURE

M. GAILLOUD
Diplômé à l'Exposition Internationale
de 1938
Maison fondée en 1927**JEAN MORET-GAILLOUD succ.**Route de Saint-Georges 75
1213 PETIT-LANCY - GENÈVE
Tél. 022/92 16 24**Charles BERTOLINI**

PAPIER-PEINT - PEINTURE

1, avenue des Morgines
Téléphone 92 51 44

Tous les marbres et granits

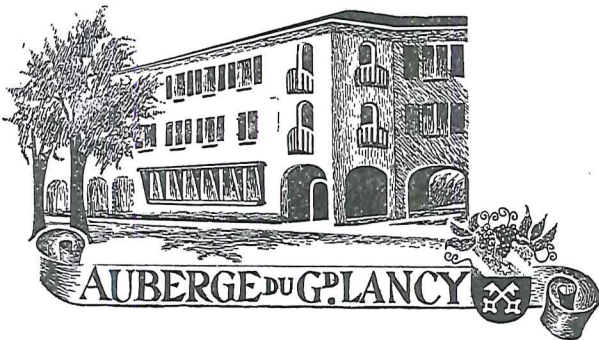
CASSANIav. du Cimetière St-Georges
Tél. 92 22 15CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
SPÉCIALITÉ DE RESSORTS**L. NAVILLE**

Petit-Lancy Tél. 92 26 14

M. et Mme Luc SANDMEIER

PHYSIOTHÉRAPEUTES DIPLOMÉS

vous annoncent l'ouverture de leur Institut de physiothérapie



Florian Bürki
et Jean-Claude Suter
sont à votre disposition pour
satisfaire vos désirs
gastronomiques

DANS VOTRE QUARTIER

LA BOITE A IMAGES

G. et R. HIRSCHY

4, chemin de la Caroline
38, bd Carl-VogtPETIT-LANCY
GENÈVETéléphone 92 67 19
Téléphone 28 37 38
et 21 88 02VENTE - RÉPARATION - DÉPANNAGE de RADIO et T.V.
de toutes marquesSpécialités à la carte
Plats du jour

☎ 42 35 15 Fermé le dimanche

66, route du Grand-Lancy
1212 Grand-Lancy

AUBERTINAZ + BALLIGER

Tondeuses à gazon JACOBSEN
Machines et outils pour pelouses,
parcs et jardins
Vente, entretien et réparation68, Ancienne-Route 1218 Grand-Saconnex
Genève - Téléphone 34 01 47

Menuiserie - Charpente

Gérald Bosonnet

2, ch. Solitude Petit-Lancy
Tél. 92 16 13

Flury

Marbre - Granit

79, route de St-Georges
1213 Petit-Lancy Tél. 92 17 03

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

A. Comtat

PETIT-LANCY

Téléphone 92 21 09 On porte à domicile

L'électricité
et ses applications

Léon Grodwohl & Cie

Concessionnaire du Service de
l'Electricité et du Téléphone
30, bd Georges-Favon 1204 Genève
Téléphone 24 06 78

A. Bodmer

HORTICULTEUR-FLEURISTE

PETIT-LANCY - GENEVE

Tél. 92 17 20 - App. 92 21 46

Cordonnerie

LANCY-PARC

Ultra-moderne

Réparations soignées - Prix modérés

Parcage facile
A. BROYE
Tél. 92 61 58

LE LANCÉEN

a été invité

Le 29 janvier 1975 «Le Lancéen» a été invité au cocktail de l'inauguration des locaux de la maison TRIBUSS. Fondée par trois dynamiques jeunes gens, installée dans des locaux clairs sur 400 m² et bien agencés, au 88, rue des Bossons, Centre commercial Petit-Lancy-Onex. Cette entreprise fera certainement parler d'elle. M. Serge Cheval est responsable du département menuiserie et agencement. M. David Claveria, responsable du département peintre en lettres et sérigraphie. Quant à M. Roland Bussinger,

enfant de Lancy où il y a fait toutes ses classes primaires et a aussi fait partie du Lancy-Sports, il s'occupe du département de décoration et agencement. Il est expert aux examens des cours professionnels.

On notait également la présence de représentants de la formation de ces divers métiers ainsi que plusieurs directeurs d'entreprises autant professionnels que bancaires. La municipalité de Lancy s'était fait excuser, ayant ce soir-là une séance.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à cette entreprise un plein essor dans ses diverses activités.

Robert de Paoli

Ville de Lancy
AVIS OFFICIELS

Nous informons les personnes attribuées à l'organisme communal de la **Protection Civile** que les exercices obligatoires, conformément à la loi sur la protection civile, auront lieu:

- lundi 12 et mardi 13 mai 1975 pour les SPG (Sapeurs-Pompiers de Guerre), les SAN (Sanitaires) et les PI (Pionniers);
- jeudi 15 et vendredi 16 mai 1975 pour les SPG (Sapeurs-Pompiers de Guerre), les SAN (Sanitaires), les femmes sanitaires et les PI (Pionniers);
- lundi 13 et mardi 14 octobre 1975 pour les SPG (Sapeurs-Pompiers de Guerre) et les SAN (Sanitaires);
- jeudi 16 et vendredi 17 octobre 1975 pour les CI (Chefs d'Illet), les C.Im. (Chefs d'Immeuble) et les ASA (Aides aux Sans Abris).

Une convocation personnelle sera adressée 6 semaines avant le début du cours. Le renvoi d'un cours à une date ultérieure ne peut être accordé qu'en cas de circonstances exceptionnelles et fait l'objet d'une demande motivée par écrit qui doit nous être adressée, dès réception de la convocation.

Le Conseiller administratif
délégué:

Henry Rosselet

VISITE DU GROUPE SCOLAIRE
GRAND-LANCY EN SAUVY
58, av. Curé-Baud, Grand-LancyCe nouveau groupe scolaire sera ouvert au public samedi 19 avril 1975, de 14 h. à 16 h.
ÉCOLE GRAND-LANCY EN SAUVY

L'inauguration de ce groupe scolaire aura lieu mercredi 16 avril à 16 h.30, en présence de M. André Chavanne, président du Conseil d'Etat,

RESTAURANTS SCOLAIRES

En ce début de l'année 1975, nous tenons à remercier les sociétés locales suivantes:

le Grand-Lancy FC, le Lancy-Sports FC, les associations des Intérêts du Petit et Grand-Lancy, la Fanfare de Lancy et le

des autorités cantonales et municipales, des représentants du Département de l'Instruction publique, ainsi que des dirigeants de toutes les sociétés de Lancy.

Portes ouvertes au public: samedi 19 avril, de 14 h. à 16 h., visite organisée sous la conduite de nos architectes.

LANCÉENS: profitez de venir visiter le plus important groupe scolaire de Lancy, qui comprend: 27 classes primaires et enfantines, jardin d'enfants; salles de gymnastique, de rythmique et de conférences; cabinet dentaire; restaurant scolaire; bassin de natation (25 m); salle de tennis de table; abri protection civile.

Vous vous rendrez compte et pourrez apprécier les efforts consentis pour mettre à disposition des élèves, des sociétés et de toute notre population, un équipement complet, répondant aux besoins scolaires, sportifs et culturels, nécessités par le développement démographique de notre commune.

Le Maire:
Alphonse BernasconiETRANGERS CANDIDATS A LA
NATURALISATION GENEVOISE

Pour la commune de Lancy:

Bergamin Claudio, né en 1946 à Castelfranco Veneto (Italie), Italien, physicien-enseignant, marié, un enfant, 5, ch. de la Bâtie, Petit-Lancy.

Betcher Georges, né en 1909 à Petrograd (Russie), Egyptien, professeur, marié, 18, ch. de la Caroline, Petit-Lancy.

Caldi Erminia, née en 1953 à Genève, Italienne, employée de commerce, célibataire, 63, av. des Communes-Réunies.

Coudre Philippe, né en 1956 à Argenteuil (France), Français, apprenti photographe en héliogravure, célibataire, 98, rue des Bossons, Onex.

Lagana Matteo, né en 1946 à Messine (Italie), un enfant, 4, ch. de la Caroline, Petit-Lancy.

Schmidt Manfred, né en 1935 à Berlin (Allemagne), Allemand, mécanicien-serrurier, marié, 91, av. Curé-Baud, Grand-Lancy.

Caldi Vanda, née en 1954 à Genève, Italienne, secrétaire, célibataire, 63, av. des Communes-Réunies, Grand-Lancy.

corps des Sauveteurs auxiliaires de la Ville de Lancy.

Chaque semaine ces sociétés délèguent des membres, et ceci bénévolement, pour assurer la bonne marche de nos restaurants scolaires.

Le Conseiller administratif
délégué aux Ecoles:
Henri RosseletBicyclettes
SolexineAGENCE MOBYLETTE - VELOSOLEX
CYCLES A. POCHAT Grand-Lancy Tél. 42 23 88

Maillard

ENSEIGNES
SÉRIGRAPHIE
DÉCORATIONRoute du Grand-Lancy 59
1212 Grand-Lancy
Tél. 43 66 80

TÉLÉVISION SECOURS

Dépannage rapide
Sonorisation
Abonnement réparationsDominik LAUPER
Tél. 52 33 30 - 57 33 30250, route de Chancy
1233 BERNEXUne petite auberge
fort sympathiqueZinette
DéthiollazGrand-Lancy
Tél. 42 31 47Équipement électrique, électronique et diesel
des automobiles

Marc Millet S.A.

47, rue Prévost-Martin
GENÈVE
Tél. 25 78 91Services Bosch, Scintilla, Lesto
Blaupunkt, Duco-France, Zenith

Le Marignac

M. et Mme Henri COTTET
32, av. Eugène-Lance
GRAND-LANCYUne cuisine soignée dans un beau
cadre de verdure et de tranquillité.
Salles et salons pour vos repas d'affaires et de fêtes de familles.

Tél. 022 / 42 98 28 (94 04 24)

Pour un bon café, une seule adresse:

A la Case
de l'Oncle TomMagasins de vente:
pl. Kléberg, tél. 32 18 42 - 99, rue de Lyon, tél. 44 37 40
7, rond-point de Rive, tél. 21 36 38
6, rond-point de Plainpalais, tél. 20 58 16Favorisez
nos
annonceurs

MAY & Cie S.A.

VISITEZ LE GARDEN CENTER DES PALETTES

OASIS DES PALETTES S.A.

VOUS Y TROUVEREZ : ENGRAIS - TERREAU - TOURBE - FUMIER PULVÉRISÉ - GRAND CHOIX DE PLANTES DE DÉCORATION - ARBRES - ARBUSTES - CONIFÈRES - PLANTES VIVACES - POTS EN TERRE CUITE ET ÉTERNIT - TOUT L'OUTILLAGE DE JARDIN PLANTES POUR HAIES - OIGNONS A FLEUR 1^{er} CHOIX.

Spécialiste conseil sur place

Parking illimité angle av. des Communes-Réunies, ch. des Palettes, 1212 GRAND-LANCY
TÉLÉPHONE 71 10 71

C'est à LANCY (sud)
Le plus beaux choix de cycles
à Genève



ENFANT depuis 3 ans
PLIABLE



SPORT: 5 et 10 vitesses
COURSE: 12 vitesses

Henri
Borella

Tapissier-Décorateur

MEUBLES
RIDEAUX
MOQUETTES
TAPIS
ANTIQUITÉS
LITERIE

ROUTE DU GRAND-LANCY GENÈVE
1212 GRAND-LANCY ☎ (022) 42 54 57

Aux 4 saisons

Primeurs

A. MULLER

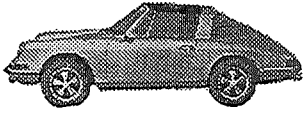
46, route du Grand-Lancy
Tél. 43 67 43

E. POUIGNIER

Fleuriste

Av. des Communes-Réunies 86
Tél. 42 94 15
1212 GRAND-LANCY

Ouvert le dimanche matin



GARAGE
ALAIN ZURCHER
Grand-Lancy
Tél. 42 34 73



PAPETERIE
FOURNITURES DE BUREAU

J. FRUTIGER

1212 Grand-Lancy
5, place du 1^{er} Août Tél. 43 01 11

BOULANGERIE - PATISSERIE

J. Terrier

Tea-room

Tél. 42 26 23

Route du Grand-Lancy Grand-Lancy

**CAFÉ-RESTAURANT
DU CARREFOUR**

M. et Mme PCHAT, nouveaux propriétaires
Téléphone 42 23 16
2, av. des Communes-Réunies Grand-Lancy

Le chef vous propose son
Filet de Bœuf Nanar
Entrecôte Poivre flambée
Emincé au Curry
Grenadin de Veau au Paprika

et ses Menus spéciaux
sur commande

Salle pour Banquets

**Colonie du Grand-Lancy - Montana 1974
1^{er} séjour**

Après bien des soirées de préparation, le jour du départ arrive. Les enfants ont bouclé leur valise et les moniteurs chargent le matériel sur la camionnette qui nous précède. Enfin, le train s'ébranle. Les jeunes voyageurs, aux fenêtres, font un dernier signe d'adieu à leurs parents.

Dans le wagon on fait vite connaissance. Tout le monde est joyeux et chante, accompagné par la guitare de Miguel.

Après le train, c'est le funiculaire, puis, enfin voilà Montana!

Notre colonie se situe à 15 minutes environ de la station. Au début, la maison nous paraît plutôt glaciale: longs couloirs interminables, murs gris, grands escaliers froids; mais tout cela est vite égayé par les rires des gosses. Ils sont 56, selon les panneaux préparés en hâte pour cacher et décorer les grands murs.

Après l'installation, la vie de la colo commence. Chaque moniteur est responsable d'un groupe de 8 enfants, représentant une peuplade. Les programmes de la journée sont établis le soir précédent, lorsque les colons sont couchés. Le lundi est en général réservé aux activités créa-

trices; chaque responsable a une «spécialité» et les enfants choisissent leur groupe de travail, selon leur intérêt personnel. Mardi et vendredi sont réservés aux grandes courses; dans cette région les montagnes sont très belles et les buts ne manquent pas. Malgré la première excursion qui fut très longue (8 heures de marche), les enfants n'ont pas perdu leur bonne humeur... les moniteurs non plus, d'ailleurs! Mercredi et jeudi sont des jours libres; c'est-à-dire que chaque moniteur peut choisir ce qu'il veut faire avec son groupe: promenade, mini-golf, baignade à la piscine ou au lac, etc... Puis samedi est la journée du sport; cette année les garçons sont tous des «mordus» du football!

Les soirées sont bien occupées (spectacles, cinéma, jeux, etc...).

Le temps passe rapidement et, déjà, il faut penser au retour. Nous quittons Montana pour retrouver le Grand-Lancy et nos parents, auxquels nous avons des tas de choses à raconter au sujet de ces belles vacances.

Une monitrice: F. L.

**Sauveteurs auxiliaires
de la Ville de Lancy**

Comme toutes les années, à la fin de l'automne, la grande famille des Sauveteurs s'est retrouvée à la Salle communale du Grand-Lancy pour fêter sa traditionnelle soirée familiale. Après l'apéritif, notre chef M. Robert Waldvogel, salua la présence de Mmes et MM. Henry Rosselet et Charles Babel, conseillers administratifs de notre Ville, de Mme et M. Fr. Sprüngli, président du Conseil municipal, de Mme et M. P. Gal, représentant la Compagnie des sapeurs-pompiers et du docteur et Mme Boris Adé. Il excusa notre maire et membre honoraire M. Alphonse Bernasconi, le capitaine Charles Revillod ainsi que plusieurs membres retenus pour cause de maladie et de service militaire. Après avoir dégusté une succulente choucroute, servie de main de maître par notre équipe de cuisine, sous l'experte direction de notre collègue Pierre, la soirée se termina fort tard sous la direction de l'orchestre «Marcel Thierry» qui nous fit danser jusqu'au petit matin. Merci à notre comité qui se dévoue chaque année afin que nous passions ensemble une agréable soirée à l'actif de notre Corps qui témoigne de sa belle vitalité dans notre commune.

Un membre

NECROLOGIE

La fin de l'année 1974 nous a apporté la triste nouvelle de la mort de

Madame Alphonse BERNASCONI

bien connue au Grand-Lancy par sa simplicité et son bon cœur.

A toute sa famille, déjà si éprouvée par la mort de Jean, nous présentons notre vive sympathie.

* * *

Nous présentons également nos sincères condoléances à l'épouse et aux enfants de

Monsieur Théophile LORETAN

visage familier du Grand-Lancy où il a exploité un commerce d'épicerie pendant de nombreuses années, avant d'être chargé de l'entretien de l'Ecole primaire, aujourd'hui démolie. Sa perpétuelle bonne humeur ne sera pas oubliée.

* * *

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de

Madame Jeanne SCHURCH

mère de notre dévouée membre du comité des Intérêts du Petit-Lancy, Mme Edith Eardley. Nous lui réitérons toute notre sympathie et nos sincères condoléances.

Les enfants écrivent...

«Chers Messieurs, Chères Mesdames,
»Merci beaucoup pour le joli cadeau.
»Joëlle, Joël, Pascal, Sophie, Virginie, Véronique, Carole, Yves, Joëlle, Sandra, Gabriel, Serge, Philippe, Mouloud, Valérie, Monika, Marie, Francisco, Didier, Silvia, Dominique, Christophe.»

**Aux sociétés et
groupements de la
ville de Lancy**

Il nous serait agréable d'obtenir de votre part, en tant que responsable d'une société ou groupement de la Ville de Lancy, un texte se rapportant à vos activités.

**Habitants de Lancy, ceci
vous concerne**

Pour que notre journal offre encore davantage d'informations, nous vous demandons de bien vouloir contribuer à son développement en nous faisant part de vos doléances ou de vos projets concernant la commune de Lancy.

Nous publierons vos envois et les ferons parvenir à nos autorités qui vous répondront par la voix du journal.

Notre journal étant édité bénévolement, nous ne pouvons nous permettre de le faire paraître plus de quatre fois par an.

Nous comptons donc sur vous pour que le «LANCÉEN» soit animé et vous prions d'expédier vos projets ou propositions à

M. Robert de Paoli
31, av. du Petit-Lancy ☎ 92 11 74

On cherche

photo, gravure ou dessin représentant l'ancienne fontaine couverte de la rampe du Pont-Rouge (Petit-Lancy) en vue de son éventuelle reconstitution. En cas de découverte, s'adresser à la Mairie de Lancy. Merci.

Pharmacie NOYER

A. et M. NOYER, pharmaciens

Chemin des Palettes 3
GRAND-LANCY
Tél. 43 13 20

Livraisons à domicile

Camille Lorenzini

MENUISERIE - AGENCEMENTS

61, avenue des Communes-Réunies
Grand-Lancy - Tél. 42 39 84

héliogr **a** phie **r**mand **p** lainpalais
python

contre-calques, reprolar, polyfilms, photocopies

Privé : 11a, ch. des Semailles
1212 Grand-Lancy
Téléphone 43 11 91

Atelier : 15, rue des Voisins
1205 Genève
Téléphone 20 16 45

SERRURERIE**André VOLPE**

1212 Grand-Lancy
Tél. 42 28 77

**André DUPONT
et ses fils**

Place du 1^{er}-Août 3
Tél. 42 33 14 - 42 43 46
Grand-Lancy

Maçonnerie - Béton armé
Gypserie - Peinture
Papiers peints

Gilbert KAUFFMANN

Installations sanitaires
Ferblanterie

2, place du 1^{er}-Août
Grand-Lancy - Tél. 42 37 75

... Pourquoi courir en ville

quand le spécialiste TV du
Grand-Lancy, 3, place du
1^{er}-Août (en face de l'église)
ne demande qu'à vous servir?

**BELVISION TV S.A.
Tél. 43 26 22**

Vente, location, reprise
Démonstration à domicile
sans engagement
Réparations en 24 heures

Entreprise du bâtiment et travaux publics

Roger Bosson
Installations thermiques

vous aussi

confiance

discrétion

individuellement

affaires financières

vos économies

1872

Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

sécurité

**Agence de
Lancy-Palettes**

86, avenue des
Communes-Réunies
Tél. (022) 43 53 60

NOUVEAUTÉS 75

BIKINIS

COSTUMES DE BAIN

TENNIS: robes, jupes, pullovers

Cordages et réparations soignées

**SCHICKLI
SPORTS**

angle av. des Communes-Réunies
59, route du Grand-Lancy

Tél. 43 90 17
GRAND-LANCY
PARKING

PENDANT L'ÉTÉ APPORTEZ-NOUS VOS
SKIS POUR LA GARDE ET L'ENTRETIEN



Le Pavillon-Lullin au Château - Mairie de Lancy

Ce petit pavillon de plaisance du XVIII^e siècle, dit Pavillon Lullin, du nom de ceux qui l'ont fait construire dans le parc de l'actuelle Mairie de Lancy, n'a plus, dans son contexte, que l'allée d'arbres séculaires qui y conduit.

La famille genevoise Lullin, très anciennement possessionnée à Lancy, acquiert dès Antoine Lullin (1546-1603) diverses parcelles entre le village de Lancy, l'Eaumorte, La Praille, Vers (Planles-Ouates), Curtillet, Palettes, Longue-Semaine, etc...; c'est ce que possédera Jean-Jacques Lullin en 1747, avec plusieurs maisons à Lancy au haut de la Vi-de-gueue (Ch. du Gué), et la Grange des Dîmes (qui sera plus tard [XIX^e siècle] Maison Bénit, puis Mallet).

Le Pavillon n'existe pas à ce moment-là. Nous avons un grand domaine avec des fermiers; les Lullin possèdent d'autres propriétés (Dardagny, Peissy) et des demeures en ville; ils ne résident à Lancy que quelques mois par année, à la belle saison.

En 1784, à la mort de Françoise Lullin, le domaine de Lancy échoit à un neveu, Michel III Lullin, qui épouse une Pictet, sœur de Pictet de Rochemont; Michel III Lullin, banquier, est ruiné pour ses affaires françaises par la Révolution. Ses créanciers genevois exigent la réalisation de certains biens. C'est alors que le domaine de Lancy est acheté par la femme de Pictet de Rochemont — dans l'acte de vente du 15.9.1798, le Pavillon est mentionné.

Comme on le sait, le 30 décembre 1813, Charles Pictet de Rochemont, propriétaire du domaine Lullin à Lancy, entreprend des démarches auprès des Alliés ligués contre Napoléon pour obtenir la reconnaissance de l'indépendance, l'union à la Suisse et le désenclavement du territoire. A Bâle, auprès des Alliés, cette mission débute le 8 janvier 1813; elle se continuera, Pictet devenant représentant de toute la Suisse pour acquérir la reconnaissance de la neutralité helvétique au Traité de Paris (30 mai 1814) puis au Traité de Vienne, qui aboutiront en ce qui concerne Genève au Second Traité de Paris (20 novembre 1815) avec cession de communes françaises de la rive droite, et au Traité de Turin (16 mars 1816) avec cession de communes sardes sur la rive gauche. Le procès-verbal de délimitation des souverainetés sur la rive gauche fut signé à Lancy, le 15 juin 1816, par Pictet de Rochemont, qui recevait chez lui le commissaire sarde Louis Prorana di Collegno.

C'est donc une date importante pour Genève et les Communes Réunies Sardes.

Le Pavillon Lullin est le seul bâtiment qui subsiste, dans la propriété Pictet de Rochemont, comme témoin de cet acte historique.

En 1817-1818, Charles Pictet de Rochemont construit le château actuel, démolit l'ancienne maison Lullin, transforme et modifie les bâtiments de ferme au haut de la Vi-de-gueue; ce sera la maison dite «de l'horloge».

Puis en 1824, c'est la mort de Pictet, suivie en 1830 par celle de son épouse (née Adélaïde Sara de Rochemont). Leurs héritiers vendent successivement plusieurs «lots» de terrain.

En 1857, la partie principale du domaine est adjugée définitivement à Charles Haccius-Blochmann qui y installe un institut de jeunes gens, dirigé selon les préceptes de Pestalozzi. Cet établissement prospère à une renommée mondiale jusqu'à la guerre de 1914.

L'Institut est repris, après la mort de Charles Haccius (1892) par son gendre Oswald Brunel.

Les héritiers Haccius-Brunel vendent le domaine le 2 janvier 1919 à la Commune de Lancy (prix Fr. 519 805.—, subvention du Grand Conseil Fr. 350 000.—).

Relevons que dans l'acte de vente du Château à la Commune, il est stipulé: «La Commune s'engage à conserver à perpétuité la destination de parc à la parcelle 3155, sauf en cas d'élargissement de la route ou de la création d'une route «vers la gare», à conserver également le château aussi longtemps qu'il sera utilisable.»

Le sort du Pavillon n'a pas été spécifié.

On ignore toujours la date exacte de la construction de ce pavillon, malgré nos recherches dans les papiers de la famille Lullin. Son style est très classique, sous influence de Louis XV ou Louis XVI. Il est circulaire, d'un diamètre d'environ 7 mètres et d'une hauteur de 6 mètres., balustrade de couronnement comprise. Les quatre fenêtres d'origine, en plein cintre, sont encadrées de molasse, alors que tous les murs sont en boulets. Le plancher était en marqueterie de bois composite en étoile.

En 1921 déjà, le Pavillon avec le Château ont été inscrits par le Conseil d'Etat dans la première liste des monuments historiques du canton, mis au bénéfice de la loi sur la protection des monuments et des sites.

La Commission fédérale des monuments historiques, et celle de la protection des lieux culturels, qui ont vu toutes deux le Pavillon de Lancy, ont estimé qu'il était devenu un témoignage presque unique, de qualité, et que sa sauvegarde et son entretien devenaient urgents.

Dans la partie centrale du vieux village de Lancy, trois bâtiments anciens ont été rénovés assez fidèlement par rapport à leurs origines: le Château-Mairie (début du XIX^e siècle), la ferme Roch (début du XIX^e siècle) et l'église de la Trinité (1^{re} partie du XVIII^e siècle).

Le Pavillon Lullin doit compléter cet ensemble central. On n'a pas d'autre témoignage si pur du XVIII^e siècle dans la commune. Certes il n'a plus l'utilité et les agréments que lui donnaient les gens de la société la plus aisée d'autrefois, mais ce n'est pas une raison pour le laisser se détruire; on conserve bien des châteaux féodaux.

Sauver le Pavillon Lullin n'est pas un conservatisme de vieilles pierres, mais le respect d'un travail qui a été bien pensé et bien fait.

Extrait des notes rédigées par M. Pierre Bertrand, historien et enfant de la commune.

Fleurs et confection florale

Minaflo

A. Frey

Centre Commercial Caroll
Petit-Lancy - Genève Téléphone 92 06 92
Rue des Eaux-Vives 45 Téléphone 36 35 89
Livraison à domicile

Constructions
métalliques

Aluminium

GUILLERMIN & Cie



1212 Grand-Lancy 2
Tél. 42 29 03

ENTREPRISE DU BATIMENT

Victor LORENZINI

Maçonnerie — Béton armé

52, avenue des Communes-Réunies Grand-Lancy Téléphone 42 78 90

ESCHLER-URANIA

«Urania Shop»

TOUT POUR VOTRE VOITURE

7, route de Saint-Julien
Tél. 43 64 05
31/33, rue des Deux-Ponts
Tél. 24 94 80

Radio - Stéréo - Cassettes - Batteries
Porte-bagages - Housses - Tapis, etc.

Eric MAURER

Ebénisterie - Agencements

5, chemin du 1^{er} Août
1212 Grand-Lancy - Genève
Téléphone 42 82 19

Installations sanitaires
Ferblanterie

MAULINI - PRINI

Route du Grand-Lancy 47
Tél. 42 82 50
Grand-Lancy

Coiffure Boutique

TOP 2000

47, chemin des Semailles
Tél. 43 06 30
Ouvert sans interruption
Ouvert le lundi matin
BONS de Fr. 2.- et de Fr. 5.-

TELECTRO

ENTREPRISE ELECTRIQUE

Joseph W. Parth

Téléphone (022) 42 24 66
Avenue Eugène-Lance 72
1212 GRAND-LANCY

circulaires
stencils
photocopies
imprimés
adressage

PHOTOCOPIES + OFFSET

POT

76, Communes-Réunies
(Etoile Palettes)
Grand-Lancy ☎ 43 80 49

Café - Brasserie - Restaurant

EUROPRAILLE

64, av. Eugène-Lance
Grand-Lancy - Tél. 43 22 23
Irène et Jean BIGLER, propr.
Restauration et mets de brasserie
Salle de sociétés
Fermé le dimanche
et le samedi dès 15 h.



INSTITUT DE BEAUTÉ

Jacinthe

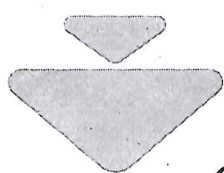
Charrière & Vaucher



TRIBUSS

DÉCORATION — PUBLICITÉ
VITRINES — STANDS
ENSEIGNES — SÉRIGRAPHIE
AGENCEMENTS

88, rue des Bossons 1213 Petit-Lancy 022/93 11 33



Tokalon

Cosmétique de haute qualité

Edouard Brun
& Cie

Régie
Vente et achat
d'immeubles, villas,
et appartements
Conseil immobilier
Placements
hypothécaires

tél. 35.19.60
7, rue Versonnex

La guerre des crocs n'aura pas lieu!

Ainsi s'intitulait un article, paru dans le numéro de mai 1974 du «Lancy-Sud Informations». Cet article avait été inspiré à M. Diel par les doléances nombreuses de propriétaires de chiens lancéens, interdits de séjour sur tout le territoire de la commune, ceci, bien que dûment vaccinés, imposés et assurés.

Comme le faisait fort judicieusement remarquer cet article: «... de tels règlements deviennent inapplicables, parce qu'ils supposent que le chien lancéen soit doté d'un don de rétention perpétuelle... A une époque où les rapports sociaux entre humains encasernés dans des cubes de béton, deviennent de plus en plus tendus, doit-on vraiment s'accommoder d'une politique qui reviendrait à priver, par le jeu subtil des amendes à répétition, les personnes isolées, les enfants, les familles, de l'amitié que leur apportent leurs compagnons à quatre pattes...».

Cet article se poursuivait en suggérant que, grâce au dialogue avec nos autorités municipales, il soit possible de réserver, à Lancy, comme cela se pratique ailleurs, des zones ouvertes aux chiens, ce qui aurait pour avantage supplémentaire de voir diminuer le nombre des doléances de mamans de jeunes enfants, soucieuses de l'hygiène pour leurs «enfants à quatre pattes».

La réaction ne se fit pas attendre, puisque, par lettre du 1er juillet 1974, M. Henri Rosselet nous invitait à prendre contact avec lui, soucieux qu'il

était, lui-même de trouver une solution valable à cet épineux problème.

De cette rencontre devait dépendre, très rapidement, d'une part, la détermination des endroits «possibles» pour promenades sans laisse (sans déranger son prochain), et, d'autre part, l'idée de communiquer aux propriétaires de chiens ces décisions, lorsque ces derniers se procureraient la plaque 1975 à la Mairie de Lancy.

Ce qui fut dit fut fait, et nous avons nous-mêmes reçu, le 20 décembre 1974, une lettre, fort aimable, nous informant que des emplacements avaient été mis à notre disposition.

Inutile de vous dire ici notre joie et notre satisfaction devant de tels résultats obtenus, une fois de plus, grâce à la grande compréhension de nos autorités face aux nécessités lancéennes.

Tout ce que nous souhaitons à présent c'est que la population ait à cœur de respecter ces prescriptions, évitant ainsi de rendre la gent canine profondément antipathique par les saletés qu'elle dépose inconsidérément sur tas de sable, pelouses réservées aux tout petits, milieu de trottoirs et (oserons-nous le dire?) caves et allées!

AHLS
(Association des Habitants
de Lancy-Sud)

Emplacements réservés aux chiens

La Municipalité informe les propriétaires de chiens que les emplacements suivants ont été mis à leur disposition:

Grand-Lancy

1. Sous-bois du parc Marignac.
2. Extrémité de l'avenue Eugène-Lance, côté gare de La Praille.
3. Ecole des Palettes, en bordure du Petit-Voiret (déjà toléré).
4. Chemin des Pontets, hauteur entreprise Waeg-gel (terrain clôturé).

Petit-Lancy

1. Chemin de la Colline, direction Petit-Lancy.
2. Chemin de la Caroline, côté villas du chemin de l'Avenir.
3. Bois de la Bâtie, les bords du Rhône.

La Police municipale rappelle la plus grande prudence et compte sur la discipline la plus stricte de chacun.

Nous vous rappelons le Règlement des parcs, promenades et jardins publics de la Ville de Lancy.

Article 3, alinéa J

Il est interdit de laisser les chiens même tenus en laisse accéder aux pelouses, plates-bandes et parterres ainsi qu'aux emplacements de jeux pour enfants.

Le Conseiller délégué à la police

VACANCES AVANTAGEUSES OFFERTES PAR LA VILLE DE LANCY

LEYSIN

Pension «Les Fleurettes»

Tarif (par jour: pension, taxes et chauffage compris):

Adultes: par personne habitant Lancy, Fr. 21.—; par personne n'habitant pas Lancy, Fr. 25.—.

Enfants: jusqu'à 3 ans, Fr. 8.—. De 3 à 15 ans, Fr. 13.—. Réduction de Fr. 2.— par jour par famille avec 2 enfants; Fr. 9.— avec 3 enfants; Fr. 16.— avec 4 enfants.

Les prix de pension sont majorés de Fr. 2.— par jour pour des séjours de moins de 3 jours.

Chalet de vacances «Les Laurelles»

Appartement A (rez-de-chaussée):
2 chambres (4 lits), cuisine, hall, bain, WC.

Appartement B (rez-de-chaussée supérieur):
salon avec divan-lit, chambre à manger, cuisine, WC, hall, balcon, terrasse. 1er étage: 3 chambres à coucher (6 lits), bain, WC, balcon.

Tarif (par jour: taxes, électricité et chauffage compris):

Appartement A: Fr. 25.— pour les 4 lits.

Appartement B: Fr. 35.— pour les 6 lits.

Inscriptions et renseignements: Mairie de Lancy,
41, route du Grand-Lancy, 1212 GRAND-LANCY
Tél. 43 47 50

La récupération du vieux papier

Comment peut-on apporter une contribution efficace?

Ce plan d'action n'aura le succès voulu que si chacun apporte à sa réalisation non seulement de la bonne volonté, mais aussi de l'imagination pour trouver des solutions efficaces. Voici nos suggestions. Sans doute en aurez-vous d'autres?

Les particuliers:

1. Mettre de côté les journaux, les hebdomadaires, les cornets (aplatis), les vieux livres (arracher les couvertures en carton), puis les ficeler en liasses facilement maniables;
2. Mettre les cartons à part après les avoir aplatis (ce ne sont pas les mêmes fibres que le papier et ils ne peuvent pas être recyclés par les mêmes machines);
3. Noter que les ramassages ont lieu chaque dernière semaine du mois; consulter la presse pour connaître les dates et lieux exacts du ramassage porte-à-porte ou de la mise à disposition des bennes.

Les entreprises:

1. Récupérer, pour celles qui ne le font pas déjà, les journaux, revues, prospectus, papiers de bureau, etc., qui sont trop souvent jetés dans les corbeilles à papier, avec d'autres matériaux. A cet égard, une organisation a décidé de mettre à la disposition de son personnel deux corbeilles à papier, l'une pour les carbonés, papiers plastifiés, enveloppes à fenêtre, plastiques, papiers adhésifs, etc., qui ne sont pas récupérables, et l'autre pour y

déposer au contraire tous les papiers que l'on peut recycler.

2. Diffuser des informations auprès de tous les membres de leur personnel, soit par le canal d'un organe interne, soit en utilisant la documentation fournie par Foyer-Handicap.
3. Mettre à disposition une fois par mois, pendant deux ou trois heures, une camionnette et deux hommes qui seraient utilisés pour des actions individuelles de ramassages de papier à domicile: personnes âgées, entreprises qui déménagent ou se débarrassent d'archives, etc.
4. Demander que les personnes prêtes à apporter un concours bénévole (travaux de secrétaire ou organisation de loisirs par des handicapés) prennent contact avec Foyer-Handicap (tél. 36 03 64).

HABITANTS DE LANCY!

Associez-vous tous aux campagnes de récupération.

Par votre participation, vous contribuerez directement à des actions à but social.

Tous les derniers lundis du mois, au bénéfice de FOYER-HANDICAP, récupération du papier sur la Commune de Lancy.

Très prochainement, selon informations remises aux écoliers, récupération du verre au bénéfice de l'équipe CARREFOUR, communauté de jeunes.

En collaboration avec FOYER-HANDICAP, tél. 36 03 64 ou 92 04 42.

R. de Paoli



biolley sport

LE SPÉCIALISTE DU FOOTBALL

En exclusivité les chaussures
de football et rugby

